

Soyons **parc**

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

JE COMPRENDS

À LA DÉCOUVERTE DES ABEILLES SAUVAGES



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

JUILLET / OCTOBRE 2022 • n°42

CHANGEONS NOS COMPORTEMENTS !

Nous avons tous des habitudes. Si celles-ci sont confortables, il faut néanmoins savoir parfois les remettre en question car le monde bouge autour de nous, et souvent plus vite que nous le pensons.

Par exemple, avec le développement des nouveaux médias, nos habitudes de lecture ont changé et nos façons de recevoir l'information également. Nous adaptons donc notre magazine sur la forme et le fond, mais surtout dans sa distribution. **Pour vous assurer de continuer à le recevoir, abonnez-vous. C'est gratuit !**

Autre exemple, l'assemblée nationale a déclaré 2022 grande cause nationale des abeilles car 2021 a été une récolte catastrophique pour les apiculteurs. Vous connaissez bien les abeilles domestiques qui produisent le miel, mais connaissez-vous les abeilles sauvages ? Elles sont pourtant tout aussi importantes, voire plus, dans la pollinisation nécessaire à notre survie. Nous devons apprendre à les reconnaître et à les préserver en changeant nos habitudes dans la gestion de nos jardins.

Enfin, nous aimons observer la nature. Mais pourquoi ne pas l'observer de façon participative et renseigner nos observations dans des bases de données utiles aux scientifiques ?

Alors ensemble changeons nos habitudes et agissons pour notre avenir. **Soyons Parc naturel régional !**

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France
Vice-Président du Conseil
Départemental de l'Oise
Maire de Gouvieux



- Directeur de publication
Patrice Marchand
- Directrice de la rédaction
Sylvie Capron
- Rédactrice en chef
Emmanuelle Pillaert
- Rédaction
Agence Markedia – PNR OPF
- Photo couverture
© **Jean-Luc Hercent**
- Photos non légendées
© **PNR OPF – Adobe Stock**
- Réalisation
Catherine Szpira
www.szpirales.com
- Tirage
87 000 exemplaires

ISSN : 1774-5683
Reproduction interdite

sommaire

3 J'informe

Je m'abonne pour recevoir la nouvelle formule du magazine « SOYONS PARC »

4 Je découvre

Des atlas de la biodiversité communale pour guider l'action

5 Je comprends

À la découverte des abeilles sauvages



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

8 Je communique

9 Je témoigne
Une commune bien dans son Parc

10 J'agis

Je consulte les cahiers de recommandations

11 Je joue

12 Je partage

JE M'ABONNE POUR RECEVOIR

LA NOUVELLE FORMULE DU MAGAZINE « SOYONS PARC »

VOS HABITUDES DE LECTURE ÉVOLUENT, NOTRE MAGAZINE S'Y ADAPTE ET ÉVOLUE LUI AUSSI ! LE PROCHAIN NUMÉRO DE « SOYONS PARC » CHANGE DE FORMAT ET OFFRE UN NOUVEAU DESIGN. MIEUX INTÉGRÉ AUX AUTRES OUTILS NUMÉRIQUES DU PNR, IL SERA ENCORE PLUS PRATIQUE. ENCORE FAUDRA-T-IL VOUS ÊTRE ABONNÉ POUR LE RECEVOIR... ON VOUS EXPLIQUE TOUT DÈS À PRÉSENT



Pourquoi ces changements ?

En 2021, lors d'une enquête de lectorat réalisée auprès d'un échantillon de la population, vous nous aviez fait part de vos préférences et de vos suggestions. Vous aviez notamment salué le sérieux des informations fournies, la qualité des photos et la présentation générale du journal. Mais vous étiez encore un trop grand nombre à ne pas prêter attention aux articles du journal reçu dans votre boîte à lettre. Le Parc naturel régional a donc souhaité en tenir compte et proposer une formule plus adaptée à vos attentes.

Un graphisme aéré, des rubriques plus claires, des articles à la fois courts et utiles, toujours plus de photos qui illustrent le propos... Voici quelques-unes des prochaines améliorations.

Mieux orchestrer le papier et le numérique

Le digital est partout, sur nos ordinateurs, nos tablettes ou encore nos téléphones. Votre magazine Soyons Parc est d'ailleurs systématiquement mis en ligne sur notre site internet et reste disponible au téléchargement dans notre rubrique « Publications ». Pour autant, le papier offre un indéniable confort de lecture, apprécié par beaucoup d'entre vous. Le journal restera donc imprimé mais la nouvelle formule de « Soyons Parc » établira de nombreux ponts entre le papier et les outils numériques : des renvois pour en savoir plus vers notre site internet ou de nos partenaires, des informations à suivre en vidéo sur notre chaîne YouTube, de l'interactivité avec nos réseaux sociaux, etc. Il suffira de suivre les icônes, liens URL et QR-codes.

Rationaliser la distribution, c'est plus durable

Jusqu'à présent le magazine « Soyons Parc » était distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Outre l'importance de l'investissement requis, cette diffusion généralisée pouvait conduire à du gaspillage. Le Parc naturel régional Oise - Pays de France a donc fait le choix d'une **distribution en boîte à lettre uniquement aux intéressés** avec un format plus standard. Il sera également disponible dans certains commerces de proximité. **Si vous souhaitez continuer à recevoir « Soyons Parc » à votre domicile, pensez à vous abonner dès à présent ! Le journal reste gratuit.**

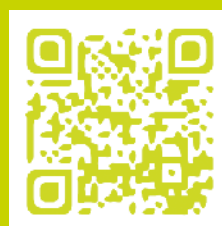
3 bonnes raisons de lire « Soyons Parc »

1. S'informer sur des dossiers de fond, avec des contenus vérifiés : l'avenir de nos forêts, la rénovation énergétique, la préservation de la ressource en eau, le rôle des abeilles sauvages, etc.
2. Trouver des idées concrètes et des outils sur les pratiques écoresponsables.
3. Rester connecté au territoire, en consultant les principales actions du Parc naturel régional et des communes, photos à l'appui.



Pour continuer à recevoir votre magazine au format papier, rien de plus simple !

Cet abonnement est totalement gratuit. Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur notre site internet www.parc-oise-paysdefrance.fr/abonnement ou en flashant le QR code ci-contre.



DES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE POUR GUIDER L'ACTION

LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE ET SIX DE SES COMMUNES ONT LANCÉ LA RÉALISATION D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC). DERRIÈRE CES 3 LETTRES SE CACHE L'OBJECTIF DE MIEUX CONNAÎTRE LA FAUNE, LA FLORE ET LES MILIEUX NATURELS. BONNE NOUVELLE, CHACUN VA POUVOIR PARTICIPER À CETTE DÉMARCHE D'INVENTAIRE, INDISPENSABLE POUR CONNAÎTRE LA RICHESSE DE LA NATURE À NOS PORTES ET POUR LA PROTÉGER EN CONNAISSANCE DE CAUSE.

Connaître, partager et sauvegarder la biodiversité de son territoire

Nous sommes tous concernés par la biodiversité ! Car celle-ci subit de nombreuses agressions : urbanisation, pollutions, surexploitation de certaines ressources, propagation d'espèces invasives... Or la santé des humains et la santé des écosystèmes sont intimement liées, et la préservation de la biodiversité est l'un des moyens privilégiés pour lutter contre le changement climatique. Alors comment et où agir ?

Des actions peuvent être lancées à l'échelle nationale ou internationale, mais c'est surtout à l'échelle de nos territoires, au plus près de nos lieux de vie, que tout commence. Cela implique de bien connaître les richesses naturelles de nos communes et d'identifier les principaux enjeux. C'est précisément le rôle d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Une démarche portée par le Parc naturel régional

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France accompagne, pendant deux ans, six communes qui se sont engagées dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale : Auger-Saint-Vincent, Coye-la-Forêt, Plailly, Précý-sur-Oise, Saint-Vaast-de-Longmont, Thiers-sur-Thève. Elles pourront ainsi inventorier la faune, la flore et les habitats naturels sur leur territoire, mieux connaître leurs richesses et leurs fragilités. Des réunions publiques ont déjà été organisées en avril-mai et des animations sont d'ores et déjà programmées.

Tout le monde peut y participer

Un atlas de la biodiversité communale n'est pas un projet réservé aux naturalistes ou aux experts. Chacun peut s'impliquer : les élus, les citoyens (adultes ou enfants), les associations, les entreprises... À vous de choisir. Vous pouvez :

- participer aux ateliers, sorties et animations nature (calendrier sur www.parc-oise-paysdefrance.fr/abc)
- ouvrir votre jardin et vos combles non aménagés aux inventaires faune-flore

- guider les experts naturalistes sur le terrain de votre commune que vous connaissez si bien
- participer aux inventaires en saisissant vos propres observations dans l'Oise sur clcnat.fr pour la faune ou sur jeparticipe.cbndl.org pour la flore et sur geonature.arb-idf.fr pour vos observations faites dans le Val d'Oise, ou encore nous envoyer vos photos à biodiversite@parc-oise-paysdefrance.fr afin que les naturalistes puissent avoir une cartographie plus précise des espèces présentes sur notre territoire et étudier ces données pour accompagner les communes dans la prise en compte de ces enjeux
- participer aux réunions publiques, débats, expositions...

Un outil qui guide l'action

En composant une cartographie des richesses naturelles et des enjeux, l'ABC est d'abord un outil fort utile aux communes. Il va pouvoir éclairer les décisions des élus : il permet d'identifier quelles sont les actions pertinentes de préservation, de gestion durable et de restauration à mener. Par exemple : Prise en compte d'une espèce patrimoniale dans la gestion des espaces verts, de la présence de martinets ou de chauves-souris lors de la restauration d'une toiture, d'un milieu remarquable dans le choix d'implantation d'un aménagement...



On compte sur vous !

Si votre commune se dote d'un ABC, vous pouvez être acteur de cette dynamique d'inventaire et vous associer aux réflexions pour intégrer la biodiversité aux projets : aménagement, gestion communale, animations...

Les habitants des autres communes peuvent aussi contribuer à une meilleure connaissance de la biodiversité sur l'ensemble du Parc. Pensez aussi à consulter l'agenda des événements sur la biodiversité ! La transmission de ces données servira à la préservation du patrimoine naturel.





À LA DÉCOUVERTE DES ABEILLES SAUVAGES



Osmie cornue

© J.L. Hercent

AVEC LES BEAUX JOURS, LES ABEILLES, PAPILLONS ET AUTRES INSECTES VOLANTS BUTINENT DE FLEURS EN FLEURS DANS NOS JARDINS, DANS LES PARCS OU DANS LES PRÉS. OUTRE LEUR ATTRAIT CHAMPÊTRE, CES INSECTES FLORICOLES JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL, CELUI DE POLLINISATEUR : ILS ASSURENT LA REPRODUCTION DES PLANTES À FLEURS ET DONC LA PRODUCTION DE GRAINES, DE FRUITS ET DE LÉGUMES. CERTES, NOUS CONNAISSONS TOUS L'ABEILLE DOMESTIQUE ÉLEVÉE PAR LES APICULTEURS POUR LE MIEL, MAIS QUE SAVONS-NOUS DES ABEILLES SAUVAGES ? CE DOSSIER VOUS INVITE À DÉCOUVRIR LE MONDE CAPTIVANT DE CES INFATIGABLES POLLINISATRICES, UN MONDE À LA FOIS PROCHE DE NOUS ET MENACÉ. EN CONNAISSANT MIEUX LES ABEILLES, NOUS POUVONS ESPÉRER MIEUX LES PROTÉGER.

SAUVAGES OU DOMESTIQUES, QUELLES DIFFÉRENCES ?

Le monde des abeilles ne se résume pas à l'espèce domestique élevée par les apiculteurs pour son miel. Près de 1 000 espèces d'abeilles sauvages sont recensées en France. Environ 170 d'entre elles ont été observées sur le territoire du Parc naturel régional Oise – Pays de France. S'il n'est pas simple de les différencier à l'œil nu (voir encart ci-dessous), leurs modes de vie sont cependant très différents. Voici quelques exemples...

Plutôt solitaires

L'abeille domestique vit dans une colonie pérenne composée d'une reine et de milliers d'ouvrières. Au contraire, la plupart des abeilles sauvages sont des espèces solitaires, à l'exception des bourdons qui vivent en petites colonies.

Généralement terricoles et peu agressives

Autre particularité, 70 % des abeilles sauvages nichent dans le sol, le nid étant creusé, selon les espèces, verticalement dans un sol plat, ou horizontalement dans un sol pentu. Elles affectionnent surtout les sites ensoleillés et pauvres en végétation pour bénéficier au maximum de la chaleur. Alors qu'il est déconseillé de s'approcher de la ruche d'abeilles domestiques, les abeilles sauvages ne sont pas agressives et piquent en de rares occasions.

Une vie active intense mais bien courte

Enfin, une abeille sauvage n'est active que sur une période de quelques semaines : les abeilles adultes meurent après la période de reproduction. Leur progéniture se développe ensuite à l'abri du nid, durant plusieurs mois, jusqu'à l'année suivante. Toutefois il est possible d'observer des abeilles sauvages de mars à novembre car certaines espèces sont printanières, quand d'autres sont estivales ou automnales.

Apprenons à reconnaître les abeilles sauvages

Comme tous les insectes, les abeilles possèdent un corps divisé en 3 parties (tête, thorax et abdomen), 6 pattes articulées et 2 antennes. De même que les guêpes et les fourmis, elles appartiennent à l'ordre des Hyménoptères (c'est-à-dire possédant des ailes membraneuses) mais ce sont les seuls Hyménoptères dotés d'organes dédiés à la collecte du nectar et du pollen. Les femelles sont d'ailleurs souvent repérables aux amas de pollens sur leurs pattes arrière ou sous leur

abdomen. Les bourdons sont repérables plutôt grâce à leur grande taille et leur couleur contrastée. D'autres espèces sont quant à elles noires et ne sont pas plus grandes qu'un grain de riz.



Lasioglosse commun

© Aline Laage

MENACÉES ET POURTANT ESSENTIELLES

Un déclin rapide lié aux activités humaines

Depuis 30 ans, les populations d'abeilles diminuent fortement. En Europe, on estime que 40 % des espèces d'abeilles sauvages (dont 46 % des bourdons) sont menacées de disparition.

En cause, la conjonction de deux phénomènes : d'une part, la détérioration des habitats naturels favorables aux abeilles et, d'autre part, le développement de certaines pratiques humaines. En effet, les milieux riches en fleurs sauvages (prairies, friches, landes, vergers, haies champêtres...) sont indispensables à l'alimentation des abeilles, qui dépendent exclusivement du nectar et du pollen des fleurs. De même, leur reproduction requiert la présence de sols meubles et nus, de zones sableuses ou encore de cavités naturelles comme du bois mort.

Or ces milieux sont en régression, notamment en raison de l'urbanisation et de l'évolution des pratiques agricoles. De même, la fauche systématique des bords de routes ou encore les tontes rases de nos parcs et jardins empêchent les fleurs sauvages de s'épanouir. Ce phénomène est amplifié par l'usage des insecticides et herbicides qui ont des effets redoutables. Et quand les fleurs des champs si convoitées par les abeilles se raréfient, il en va de même pour tous les insectes butineurs !

La pollinisation, c'est la vie !

Les abeilles sauvages ont la propriété d'être des pollinisateurs très efficaces : en prélevant le pollen des fleurs, elles assurent le transport des grains de pollen entre les étamines (organes de reproduction mâle) vers les pistils (organes femelles) des fleurs. Cette étape est essentielle dans le cycle de vie des plantes : 90 % des espèces de plantes à fleurs dans le monde dépendent de la pollinisation par les insectes (Source : *Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026*).

En particulier, les abeilles sauvages, comme les autres pollinisateurs, jouent un rôle crucial dans la production alimentaire : en Europe, 84 % des espèces végétales cultivées dépendent directement des insectes pollinisateurs (Source : *Eilers et al. – 2011*).



Abeille charpentière

© J.L. Hercent

Plantes à fleurs et abeilles sont interdépendantes !

Certaines abeilles, dites généralistes, butinent une grande diversité de fleurs. Le plus souvent, ce sont des espèces munies d'une longue langue qui leur permet de butiner des fleurs de morphologies différentes. D'autres abeilles sont plus sélectives : elles ne récoltent le pollen que sur des plantes appartenant à une même famille botanique, voire sur une seule espèce florale. Ces abeilles dites spécialisées dépendent donc de la présence de leurs fleurs de prédilection et peuvent facilement disparaître avec leur habitat.

C'est le cas de l'Andrène des Bruyères qui ne collecte le pollen que sur les fleurs de Callune vulgaire, d'où sa présence essentiellement dans les zones de landes, avec une activité limitée à la période de floraison des callunes. La survie de ces abeilles est donc intimement liée à celle des landes.



© Aline Laage

Andrène des Bruyères

© Aline Laage



Anthidie à Manchettes



Dasyode à culotte

© E.Vidal

AGISSONS POUR LA PRÉSERVATION DES ABEILLES SAUVAGES !

Protéger les abeilles (et les autres pollinisateurs) est bien plus qu'une nécessité écologique, c'est une question d'avenir pour l'humanité... Les jardins et les parcs qui entourent nos maisons ont un rôle important à jouer dans cette préservation en fournissant, aux abeilles sauvages, les fleurs nécessaires à leur alimentation, des lieux adaptés à leur reproduction et des matériaux pour construire ou aménager leur nid.

Changeons notre regard sur les espaces verts de nos communes

La présence d'une flore variée locale, avec des périodes de floraison au printemps, en été ou en automne est indispensable au maintien de la diversité des espèces d'abeilles sauvages. Mais comment faire ? En laissant faire la nature, et en acceptant de laisser se développer naturellement les fleurs sauvages (parfois qualifiées à tort de « mauvaises herbes ») dans les parcs et jardins, ou encore le long des chemins. Si votre commune pratique la fauche tardive dans ses espaces verts, encouragez là ! Elle agit pour la préservation de la biodiversité.

Agir chez soi :

- Privilégiez la fauche à la tonte, et laissez de larges îlots en libre évolution : ce seront de précieux espaces refuges pour la petite faune.
- Laissez pousser les fleurs sauvages et optez pour la diversité. Votre jardin n'en sera que plus romantique !
- Mettez de la couleur au jardin en privilégiant l'achat de plantes vivaces aromatiques ou nectarifères (c'est-à-dire produisant du nectar et du pollen en quantité, et que les abeilles peuvent facilement butiner) : campanules, lavandes, bouraches, sauges scabieuses, thym, menthe romarin,...
- Aménagez des haies diversifiées, d'origine locale et sans paillage plastique
- Gardez ou installez des pierriers, murets en pierre sèche, amas de bois mort : ils pourront accueillir des abeilles sauvages
- Laissez monter en fleur une petite part de votre production légumière
- Pensez à éteindre les lumières à la nuit tombée
- Installez un hôtel à insectes spécifique pour les abeilles sauvages
- Partagez vos observations en ligne pour amplifier les connaissances, par exemple sur la plateforme collaborative clicnat.fr pour l'Oise et sur geonature.arb-idf.fr pour le Val d'Oise.

Le saviez-vous ?

Face à l'urgence à agir, un Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation a été lancé pour la période 2021-2026. L'enjeu : se mobiliser en faveur des insectes pollinisateurs et développer des démarches de préservation, notamment en accompagnant les différents acteurs économiques potentiellement concernés. Le Parc naturel régional Oise – Pays de France s'inscrit dans cette dynamique par de multiples actions d'information et de sensibilisation, de conseil des professionnels...



Consultez le site internet du Parc naturel régional Oise – Pays de France, dans la rubrique J'agis écocitoyen // Je préserve la biodiversité. Vous pourrez y télécharger le livret édité par le Parc naturel régional : « Découvrons et préservons les abeilles sauvages du Parc »

Les dernières éditions :

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le rapport d'activités du Parc naturel régional Oise - Pays de France est paru. Il reprend de façon exhaustive toutes les actions du PNR. Une version synthétique a également été éditée pour avoir un aperçu des nombreux dossiers suivis par le Parc naturel régional Oise - Pays de France. Ces documents sont disponibles sur simple demande et sont en téléchargement sur le site internet : www.parc-oise-paysdefrance.fr.



LIVRET ABELLES SAUVAGES

Disposez d'un livret complet de 28 pages, destiné à la découverte des 170 abeilles sauvages observées sur le territoire du Parc naturel régional. Les différentes familles, leur nourriture, leur cycle de vie, leur nidification... vous saurez tout sur ces infatigables pollinisateurs.



Telle abeille, telle fleur !

Depuis plus de cent millions d'années, plantes à fleurs et abeilles ont évolué ensemble et se sont adaptées progressivement les unes aux autres. Des fleurs particulières ont ainsi vu naître certaines espèces de plantes à fleurs et d'abeilles. Il s'agit des liens étroits existant entre la plante et l'abeille.

Les généralistes...

Certaines abeilles possèdent un large éventail de fleurs. Elles sont dites généralistes (ou polyphages). Ce sont en général des espèces très communes. Elles sont très présentes dans les zones d'habitat humain. Elles sont très présentes dans les zones d'habitat humain.

Spécialistes des champs

Elles sont très présentes dans les zones d'habitat humain.



Andrilles des Breizh

Elles sont très présentes dans les zones d'habitat humain.



... et les spécialistes !

Elles sont très présentes dans les zones d'habitat humain.

ECOPONT DE L'A1

L'autoroute A1 inaugurée en 1964 coupe les massifs d'Ermenonville et de Chantilly en deux et empêche la circulation de la faune. Afin de restaurer cette continuité écologique, Sanef a proposé la création d'un écopont. L'ouvrage est en cours de construction et devrait être achevé en mai 2023.

Long d'environ 35 m et large de 30 m, il sera aménagé de manière variée : végétation, andain, enrochement... afin de favoriser son utilisation tant par les cervidés que par les micro-vertébrés et invertébrés mais aussi pour permettre à la flore de s'installer.

Afin de ne pas perturber les bienfaits attendus, le Parc naturel régional veillera à sensibiliser les promeneurs, randonneurs, coureurs, cyclistes ou encore cavaliers à ne pas utiliser ce passage, réservé exclusivement à la circulation des animaux sauvages.



INAUGURATION

15 nouvelles communes ont intégré le territoire du Parc naturel régional par décret du 1^{er} ministre le 18 janvier 2021. La crise sanitaire étant passée par là, la fabrication et l'installation de panneaux « Commune du Parc naturel régional » en entrée de ville/village ont été retardées et les inaugurations d'autant plus. C'est donc à partir du 26 mars dernier qu'ont pu être inaugurés, sous le soleil, les panneaux de ces nouvelles communes. Entouré d'élus et d'habitants, Patrice Marchand, Président du Parc naturel régional a pu dévoiler et commenter la présence de ces panneaux.



Tous ces documents sont téléchargeables sur le site internet du Parc ou disponibles gratuitement sur simple demande à la Maison du Parc.

PLANTONS LE DÉCOR

La 4^{ème} campagne « Plantons le décor » commencera à l'automne prochain. Vous pourrez commander vos arbres, arbustes et végétaux de variétés fruitières et légumières dans le cadre d'une commande groupée. Ainsi vous bénéficiez d'espèces locales adaptées à nos sols et conditions climatiques à tarifs négociés. Restez attentifs à nos communications. En attendant, si vous souhaitez bénéficier de conseils sur les arbres fruitiers, n'hésitez pas à contacter l'équipe du PNR et à consulter notre page YouTube pour des tutos concernant la plantation et la taille des arbres.

PLANTONS LE DÉCOR
Espaces naturels régionaux

espaces naturels régionaux
Pays de France

COMMANDE GROUPEE

arbres, arbustes,
fruitiers & variétés potagères

2021
2022

PLANTONS LE DÉCOR[®]
C'EST QUOI ?

- Un choix unique d'arbres, arbustes, fruitiers et légumes anciens adaptés aux conditions de sol et de climat,
- pour les particuliers, collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises, agriculteurs ...
- des productions locales par des fournisseurs régionaux,
- des conseils par des techniciens et pépiniéristes,
- une livraison proche de chez vous.

Avec Plantons le décor[®], améliorez votre cadre de vie et préservez la biodiversité régionale !

Passez à l'action !

www.plantonsledecor.fr

Découvrez, choisissez et commandez.



UNE COMMUNE BIEN DANS SON PARC

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France compte 70 communes depuis janvier 2021. Saint-Vaast-de-Longmont est l'une des dernières communes à avoir inauguré son panneau d'entrée de ville. Nous avons voulu recueillir les premières impressions du Maire de la commune, Gilbert Bouteille.

Qu'est-ce qui avait motivé le conseil municipal à adhérer au Parc naturel régional Oise - Pays de France ?

Saint-Vaast-de-Longmont est un petit village à caractère rural, comptant moins de 700 habitants. Nous souhaitons pouvoir préserver notre identité rurale, c'est-à-dire rester un village paisible et verdoyant même si les pressions foncières et économiques sont intenses dans un village comme le nôtre, situé entre Senlis et Compiègne. Le Parc joue un peu le rôle de bouclier à nos côtés.

Comment les habitants perçoivent votre nouvelle appartenance au PNR ?

Pour l'instant, nous n'avons eu que des retours positifs. Début mai, nous avons rendu notre appartenance au Parc plus visible de tous, avec la pose de panneaux en entrée de village. Nos panneaux « Commune du Parc naturel régional Oise – Pays de France » ont été inaugurés en présence de Patrice Marchand, président du syndicat mixte, d'Olivier Paccaud, sénateur, de Luc Chapoton, conseiller départemental de l'Oise, et d'associations et habitants.

Dès à présent, avez-vous pu commencer à travailler avec le PNR sur des projets communs ?

Nous n'en sommes qu'au début mais les projets en cours ne manquent pas : plantations d'arbres fruitiers, lancement d'un atlas de la biodiversité communale (ABC) pour mieux connaître notre patrimoine naturel, étude de réhabilitation du cimetière... Une autre action intéressante est la valorisation d'une randonnée pédestre autour de Saint-Vaast-de-Longmont, avec des informations sur l'église, les points de vue, la faune et la flore... C'est important de pouvoir valoriser notre patrimoine.

D'autres perspectives ?

Nous souhaitons voir comment capitaliser sur les outils pédagogiques développés par le PNR ; cela pourrait être intéressant de les utiliser dans notre école. Plus globalement, nous avons la volonté de continuer à travailler avec les équipes du Parc. Une étude urbaine est en cours. Elle nous permettra d'avoir une vision de notre territoire sur les 20 futures années. D'ailleurs mes adjoints assistent régulièrement aux réunions organisées à la maison du Parc et en mairie.

POUR MES PROJETS DE RÉHABILITATION/CONSTRUCTION, JE CONSULTE LES CAHIERS DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE EST RECONNU POUR LA QUALITÉ PAYSAGÈRE ET LE CARACTÈRE PATRIMONIAL DES SES VILLES ET VILLAGES. COMMENT PRÉSERVER CETTE IDENTITÉ À LAQUELLE NOUS SOMMES TOUS ATTACHÉS ? C'EST UNE PRÉOCCUPATION FORTE DES COMMUNES ET L'UNE DES MISSIONS CLÉS DU PARC NATUREL RÉGIONAL.

MAIS LES COLLECTIVITÉS NE SONT PAS LES SEULES À POUVOIR AGIR. DÈS LORS QUE NOUS NOUS LANÇONS DANS DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION OU DE CONSTRUCTION, NOUS CONTRIBUONS À FAÇONNER LES PAYSAGES BÂTIS. LES CAHIERS DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES SONT LÀ POUR NOUS GUIDER DANS LE CHOIX DES « BONNES » SOLUTIONS.

La cohérence architecturale au cœur de nos paysages urbains et ruraux

Nos villes, villages et bourgs ont chacun leur propre histoire : le bâti porte la mémoire des usages et des traditions culturelles du territoire ; il s'intègre à la géographie des lieux, par exemple par l'utilisation de matériaux extraits à proximité. Avec de multiples facettes : centres anciens, faubourgs ruraux ou industriels, ensembles résidentiels des XVIII^e ou XIX^e siècles, corps de fermes. C'est pour préserver ce caractère des paysages urbains et ruraux que le Parc naturel régional Oise – Pays de France a édité **pour plus de quarante de ses communes un cahier de recommandations spécifiques à chacune d'elles**. L'objectif est double : sensibiliser les élus et les habitants qui portent des projets de construction ou de réhabilitation, et leur fournir des recommandations propres à leur commune.

Des cahiers pratiques à utiliser

Les cahiers de recommandations architecturales sont de précieux outils. Au-delà des lignes architecturales générales, tous les éléments du bâti ont leur importance : fenêtres, portes, volets, clôtures... Ces cahiers traitent surtout des habitations « traditionnelles », mais certaines prescriptions peuvent s'envisager dans le cadre de partis pris architecturaux plus contemporains.

Des puits d'informations à la fois indispensables et... passionnantes

- Les fiches traitent du patrimoine bâti avec des recommandations de mise en œuvre de matériaux « anciens » et de techniques traditionnelles, pour envisager les travaux dans les règles de l'art. Mais elles traitent également d'architecture plus contemporaine, d'approche environnementale et des abords du patrimoine bâti à travers des fiches spécifiques sur les jardins.
- Les informations sont utiles à tous types de projets, petits ou grands : du nuancier de couleurs recommandées jusqu'aux informations sur la réglementation.
- Le suivi des recommandations est gage d'une instruction plus sereine, sans oublier de respecter le plan local d'urbanisme (PLU). Les communes peuvent d'ailleurs annexer le cahier de recommandations architecturales à leur document d'urbanisme (lors de l'élaboration ou de la révision de leur PLU) ou lui donner une traduction réglementaire dans leur PLU. De plus, les Architectes des Bâtiments de France apportent des observations et valident chaque cahier.

Et si vous n'avez pas de projet, les cahiers sont une source passionnante pour connaître le patrimoine de votre commune.

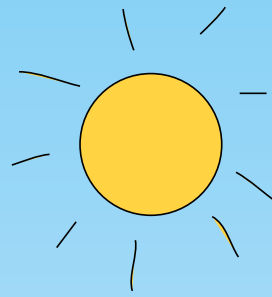
Consultez les cahiers de recommandations architecturales : ils sont en ligne sur notre site internet : www.parc-oise-paysdefrance.fr/#publication sous le thème « cahiers de recommandations ». La collection ne cesse de s'étoffer avec les derniers cahiers en date : Saint-Maximin, Auger-Saint-Vincent, Bellefontaine et Belloy-en-France. D'autres sont planifiés avec les communes de Pontpoint, Fresnoy-le-Luat et Saint-Vaast-de-Longmont. Vous pouvez aussi consulter votre mairie.



Que contient un cahier de recommandations architecturales ?

- une partie commune à tous les villages, exposant les caractéristiques physiques et paysagères de l'unité paysagère en question ;
- des fiches spécifiques à chaque village, portant sur les différents types architecturaux. Pour chacun, des recommandations sont données sur les matériaux, les ouvertures, les clôtures, les couleurs, etc.

JE JOUE



Êtes-vous sûr de bien connaître les abeilles sauvages maintenant ? Testons vos connaissances en jouant !

Quizzzzz sur les abeilles sauvages

Répondez par **vrai** ou **faux** aux questions suivantes. Pour s'aider, rien de plus simple, il suffit de lire l'article central de ce magazine.

- Il existe près de 1000 espèces d'abeilles sauvages en France.
- Les abeilles sauvages vivent, pour la plupart des espèces, en colonie.
- Il existe des abeilles à langue longue et d'autres à langue courte.
- Une grande majorité des abeilles sauvages font leur nid dans le sol. On dit qu'elles sont terricoles.
- Les abeilles sauvages fabriquent du miel.
- Les abeilles domestiques (élevées dans des ruches) sont de meilleures pollinisatrices que les abeilles sauvages.
- Les abeilles sauvages sont dangereuses et piquent très souvent lorsqu'elles se sentent menacées.
- Les bourdons sont des abeilles sauvages.
- La période de vol d'une abeille sauvage, correspondant à sa vie d'adulte, est très courte.
- Les abeilles sauvages sont visibles presque toute l'année.

Mots cachés « Abeilles sauvages »

Les mots suivants, en lien avec les abeilles sauvages, se sont cachés dans la grille. Ils peuvent se lire horizontalement ou verticalement. Une lettre peut être utilisée plusieurs fois.

14 lettres non utilisées sont à remettre dans l'ordre pour reconstituer les mots manquants dans la phrase ci-dessous :

Pour attirer et protéger les abeilles sauvages dans mon jardin, je laisse une petite place pour les :

ANDRÈNE, BOURDON, BROsse À POLLEN, BUTINER, CAVITÉS, ESPÈCE, FLEURS, GALERIE, GITE, GRAINES, HYMÉNOPTÈRE, JARDIN, LANGUE, LARVE, MÉGACHILE, NECTAR, NID, OSMIE, PILOSITÉ, POLLINISATEUR, PRAIRIE FLEURIE, SAUVAGE, SOLITAIRE, TERRICOLE, TIGE

N	I	D	R	S	O	L	I	T	A	I	R	E	B
A	P	O	L	L	I	N	I	S	A	T	E	U	R
T	E	R	R	I	C	O	L	E	T	I	G	E	O
J	A	R	D	I	N	O	S	M	I	E	U	G	S
B	O	U	R	D	O	N	L	A	N	G	U	E	S
F	L	N	A	F	M	E	G	A	C	H	I	L	E
L	A	E	B	A	E	S	A	U	V	A	G	E	A
E	R	C	U	N	P	I	L	O	S	I	T	E	P
U	V	T	T	D	E	S	P	E	C	E	L	G	O
R	E	A	I	R	C	A	V	I	T	E	S	I	L
S	V	R	N	E	G	R	A	I	N	E	S	T	L
H	Y	M	E	N	O	P	T	E	R	E	S	E	E
S	U	E	R	E	G	A	L	E	R	I	E	S	N
P	R	A	I	R	I	E	F	L	E	U	R	I	E

Abeilles sauvages et plantes sauvages

Les fleurs sauvages sont très importantes pour la survie des abeilles sauvages. Sauriez-vous reconnaître ces fleurs sauvages à laisser pousser au jardin ?

Placez les noms des fleurs sauvages sous les bonnes images : PISSENLIT, SAUGE DES PRÉS, ACHILLÉE MILLE-FEUILLES, CIRSE COMMUN, SÉNEÇON JACOBÉE, GRANDE MARGUERITE

A

B

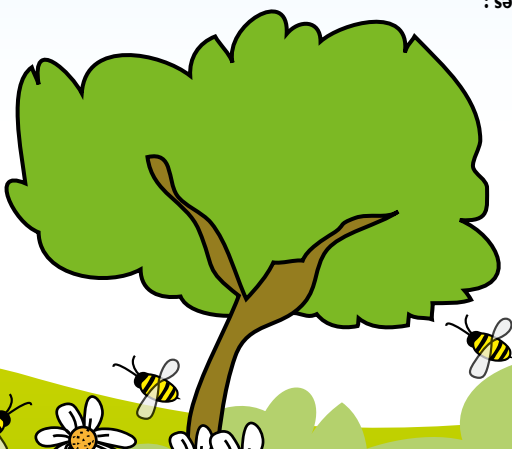
C

D

E

F

Réponses : 1. Vrai / 2. Faux : la plupart sont solitaires / 3. Vrai : la taille de la langue détermine les fleurs qu'elle pourra butiner / 4. Vrai : 70% des abeilles sauvages creusent des galeries dans le sol nu / 5. Faux : elles collectent le nectar et le pollen pour nourrir leurs larves / 6. Faux : les abeilles sauvages sont tout aussi efficaces (voire plus) que les abeilles domestiques. Elles pollinisent un très grand nombre de fleurs, arbres fruitiers et légumes / 7. Faux : Les abeilles sauvages piquent très rarement / 8. Vrai : ne pas confondre avec les mâles de l'abeille domestique appelées faux-bourdons / 9. Vrai : après la période de reproduction, les abeilles adultes meurent, laissant derrière eux leur progéniture qui se développera à l'abri du nid, durant plusieurs mois, jusqu'à l'année suivante. / 10. Vrai : on peut apercevoir des abeilles sauvages, généralement entre mars et novembre.



Solutions : A - SÉNEÇON JACOBÉE / B - CIRSE COMMUN / C - GRANDE MARGUERITE / D - SAUGE DES PRÉS / E - PISSENLIT / F - ACHILLÉE MILLE-FEUILLES

Sorties gratuites. Nombre de places limité. Le lieu exact du RDV vous sera communiqué lors de votre inscription. Inscriptions et informations auprès du PNR au 03 44 63 65 65

JUIL
DIM. 24

PETITE BOUCLE ESTIVALE DE NOINTEL À MOURS

Cette balade en compagnie d'Annie Ocana, guide de Parc, vous fera découvrir les richesses patrimoniales, paysagères et naturelles de deux charmants villages du Parc naturel régional : l'un au bord de l'Oise, l'autre au pied de la forêt de Carnelle, l'un orné d'une chapelle romantique, l'autre d'un château spectaculaire, tous deux enveloppés d'un écrin de nature.

Rendez-vous : 9h30, Gare de Mours-Nointel

Horaires : 9h30-12h00

Circuit de 7 km / Prévoir des chaussures de marche



JUIL
MAR. 26

LA COLLINE AUX OISEAUX À L'HEURE D'ÉTÉ !

Venez découvrir les richesses naturelles de ce site communal au cours d'une balade familiale. Sortie organisée par le Conservatoire d'Espaces naturels, en partenariat avec le Parc naturel régional.

Lieu précis communiqué lors de l'inscription

Horaires : 15h00-17h30

Prévoir des chaussures de marche
Inscription obligatoire auprès du Conservatoire d'Espaces Naturel au 03 22 89 63 96 ou reservation@cen-hautsdefrance.org



JUIL
DIM. 31

SUR LA TRACE DES PICS, EMBLÈMES DU PARC NATUREL RÉGIONAL

Vous connaissez sans doute, le truculent Pic vert et l'éclatant Pic épeiche qui fréquentent les parcs et jardins. Mais avez-vous déjà vu le grand Pic noir, le rare Pic Mar ou le minuscule Pic épeichette ? Animée par Grégory Brouillard, guide nature, cette balade sera l'occasion de découvrir ces oiseaux aux incroyables particularités anatomiques, leur lien indéfectible avec les vieux arbres et le bois mort et de comprendre quel rôle irremplaçable ils jouent dans la préservation d'un très grand nombre d'oiseaux et de petits mammifères cavernicoles de nos forêts.

Rendez-vous : 10h00, sentier de la Pierre Monconseil (Accès sur la D607, à mi-chemin entre Thiers-sur-

Thève et Mortefontaine, sur la droite, chemin de la Tournelle).

Horaires : 10h00-12h00

Circuit de 2 km, prévoir des chaussures de marche.



AOÛT
SAM. 6

DÉCOUVRONS RARAY, UN VILLAGE À LA RICHE HISTOIRE

En compagnie d'un guide d'Aquilon, venez parcourir le village de Raray et ses 2000 ans d'histoire. De la villa gallo-romaine à la naissance de la seigneurie, du clocher roman de l'église Saint-Nicolas au développement des grandes fermes, de la Révolution française aux deux guerres mondiales... Profitez d'un voyage dans le temps pour mieux comprendre à quel point terroir et patrimoine sont indissociables.

Rendez-vous : 10h00, devant le château de Raray.

Horaires : 10h00-12h00

Circuit de 2 km, prévoir des chaussures de marche



AOÛT
SAM. 13

RANDONNÉE ARCHÉOLOGIQUE DE COMELLES

FORÊT DE CHANTILLY

Les étangs de Comelles sont, dit-on, d'origine médiévale. Les moines de l'abbaye de Chailis les auraient aménagés dans la vallée de la Thève en même temps que la ferme industrielle du même nom. La réalité est un peu plus complexe et implique les sires de Dammartin, les seigneurs de Chantilly et Senlis, le roi de France et bien d'autres encore. Entre géologie, archéologie et paysages culturels, cette randonnée guidée par Aquilon, vous propose de poser un regard neuf sur cette zone humide où la main de l'homme a tout remodelé au fil des siècles.

Rendez-vous : 9h00, parking situé au carrefour de la route forestière d'Hérivaux et de la route forestière des Tombes

Horaires : 9h00-12h00



AOÛT
DIM. 21

UNE ATMOSPHÈRE DE LANDES !

ERMENONVILLE

En compagnie d'Annie Ocana, guide de Parc, venez arpenter les coteaux sableux parsemés de blocs de grès de la forêt d'Ermenonville et découvrir les précieuses landes à callunes. En cet fin d'été, dans la senteur aromatique des pins, sous lesquels s'épanouissent les fleurs roses de la Bruyère cendrée, partez à la rencontre du mystérieux Engoulevent d'Europe, de l'élégant Miroir ou du craintif Léopard des souches. Une balade pour comprendre tout ce qui fait la singularité et la richesse

de ce milieu naturel exceptionnel de notre Parc naturel régional.

Rendez-vous : 9h00, Aire de Pique-nique de la croix Neuve (RD 126

traversant la forêt d'Ermenonville entre Mortefontaine et Fontaine-Chailis)

Horaires : 9h00-12h00

Parcours de 9 km environ, chaussures de marche conseillées



AOÛT
MER. 24

LES DRÔLES DE DEMOISELLES DE SAINT-MAXIMIN

SAINT-MAXIMIN

Après un diaporama en salle pour parfaire vos connaissances, un petit tour au sein des carrières vous permettra de capter le signal de ces mammifères volants extraordinaires... Expérience renversante.

Rendez-vous : Maison de la Pierre de saint-Maximin

Horaires : 20h00-22h30

Inscription obligatoire auprès de la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise au 03 44 61 18 54



AOÛT
DIM. 28

PAPILLONS, SAUTERELLES ET CRIQUETS DES PRAIRIES DE LA THÈVE

THIERS-SUR-THÈVE

Armé d'un filet et de ses connaissances, le conservateur du site vous emmène sur son terrain de découverte favori à la rencontre du petit peuple de l'herbe. Sortie organisée par le Conservatoire d'Espaces naturels, en partenariat avec le Parc naturel régional.

Lieu précis communiqué lors de l'inscription

Horaires : 14h30-17h30

Prévoir des chaussures de marche
Inscription obligatoire auprès du Conservatoire d'Espaces Naturel au 03 22 89 63 96 ou reservation@cen-hautsdefrance.org

